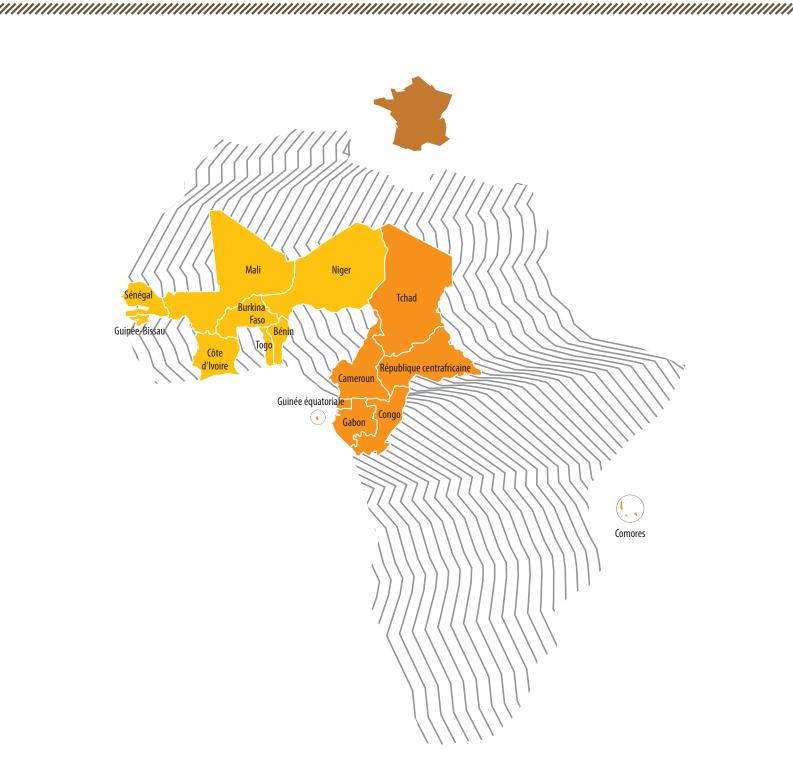
Dossier de presse

Paris, vendredi 3 octobre 2014



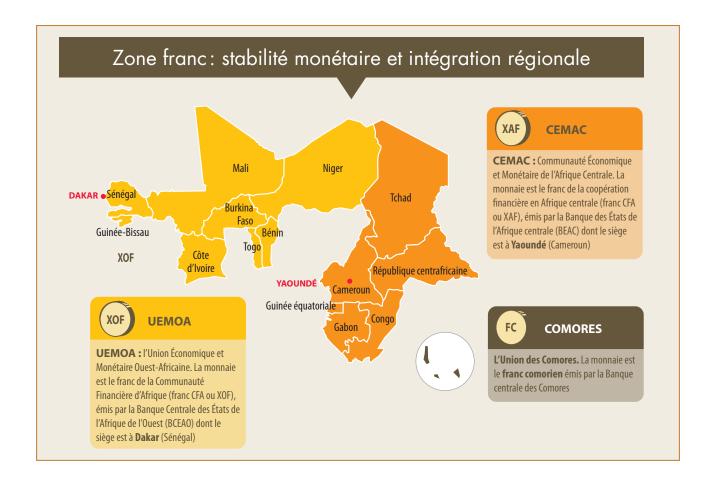
Après le dernier G20 Finances (à Cairns les 20 et 21 septembre) et en amont des assemblées annuelles de la Banque Mondiale et du FMI (à Washington du 9 au 11 octobre), Michel Sapin, ministre français des Finances et des Comptes publics et ses homologues de la Zone franc échangent ce vendredi 3 octobre sur les principaux enjeux économiques et monétaires mondiaux et bilatéraux.

Au cœur des discussions: la mobilisation des acteurs économiques, publics et privés, Français et Africains, au service de la croissance; le financement de la lutte contre le changement climatique; l'amélioration des systèmes d'informations financières des États africains.

Qu'est-ce que la Zone franc?

Union économique et monétaire, la Zone franc est facteur de stabilité monétaire et d'intégration régionale. Créée en 1939, elle est composée des plus anciennes unions monétaires au monde, celles d'Afrique de l'Ouest (l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine, ou UEMOA) et d'Afrique centrale (l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale), auxquelles s'est ajoutée l'Union des Co-

mores en 1979. En 1994, les unions monétaires ont été complétées par la création d'unions économiques comme la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). En 2013, la Zone franc est composée de 15 pays africains.



L'origine de la Zone franc

La première réunion des ministres des finances de la Zone franc se tient à Paris en mars 1965. Le Président béninois du conseil d'administration de la BCEAO, Bernin Borna, apprend en 1963 l'existence de réunions régulières de ses homologues africains anglophones avec le chancelier de l'échiquier et propose au ministre français de l'économie et des finances, Valéry Giscard d'Estaing, l'organisation d'une réunion analogue et régulière des ministres des finances de la Zone franc, « pour étudier les problèmes communs, tant sur le plan monétaire et financier que sur le plan économique ». Au travers de l'institutionnalisation de la

réunion des ministres des finances de la Zone franc, dite « RMZF », les responsables de la Zone franc se dotent alors d'une instance d'échanges et de discussions.

Depuis sa création, **cette réunion se tient tous les six mois**, alternativement en Afrique, au printemps, et à Paris, à l'automne, **et précède de quelques jours les assemblées du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale**. Un point de l'ordre du jour est, à ce titre, systématiquement consacré à la préparation des assemblées des institutions de Bretton Woods.

Réunion des membres de la Zone franc: quels enjeux?

L'examen de la **convergence macroéconomique de la Zone franc** constitue l'objet principal des réunions des ministres de la Zone franc. A l'instar de la zone euro, cette convergence repose en particulier sur

l'examen de critères partagés relatifs notamment au solde budgétaire, à l'inflation et au niveau d'endettement.

Le dispositif de surveillance multilatérale

Les pays membres de la Zone franc, engagés dans un processus d'intégration économique, ont mis en place un dispositif de surveillance multilatérale afin de coordonner leurs politiques économiques.

Un suivi de la convergence macroéconomique est effectué dans le cadre des réunions de la Zone franc.

Quatre critères principaux sont utilisés:

- solde budgétaire excédentaire;
- ratio dette/PIB inférieur à 70 %;
- inflation contenue en-dessous de 3 %;
- non-accumulation d'arriérés de paiement, intérieurs et extérieurs, par les États.

Le contenu des critères et le cadre de surveillance sont amenés à évoluer; en effet, tout comme en zone euro, le renforcement du dispositif de surveillance multilatérale est une condition nécessaire au renforcement de l'intégration régionale.

Les travaux menés par la CEMAC et l'UEMOA devraient aboutir pour l'ensemble de la Zone lors de la prochaine réunion des ministres de la Zone franc qui se tiendra en avril 2015.

La Zone franc: un potentiel économique et commercial pour la France

La Zone franc bénéficie d'une croissance économique soutenue.

Le taux de croissance pourrait s'établir en 2014 à 7,2 % en Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et à 5,4 % dans la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC).

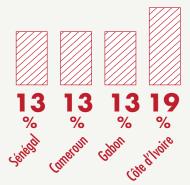
La France doit profiter des liens culturels et humains étroits qui l'unissent à la Zone franc pour bénéficier au maximum de ce relai de croissance. La Zone franc est un enjeu important pour les entreprises françaises.

Une relation déjà forte entre la France et la Zone franc

20%

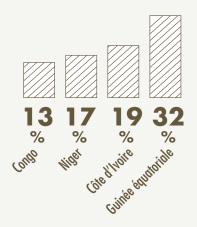
Les exportations françaises vers les pays de la Zone franc représentent environ 20% des ventes totales vers l'Afrique

Exportations françaises vers la Zone franc en 2013



Importations de la Zone franc

vers la France en 2013



Les exportations françaises vers les pays de la Zone franc sont composées à

90%

% de produits manufacturés

28 % Biens d'équipement 14% produits des industries agroalimentaires

34% **autres produits industriels** (pharmacie, chimie, produits métalliques et métallurgiques)

Focus sur les importations

Les importations françaises depuis la Zone franc sont majoritairement composées de produits bruts. En effet, les achats d'hydrocarbures naturels représentent 49 % du montant total des importations françaises en 2013. La France importe également mais dans une moindre mesure des produits agricoles (12 %), des produits des industries agroalimentaires (13 %) et des autres produits industriels (22 %). En 2012, les importations d'hydrocarbures naturels ont été mul-

tipliées par 2,5 par rapport à 2011. Elles représentaient 44 % des importations totales de la France depuis la Zone franc en 2011 contre 66 % en 2012. Cela fait suite à une forte hausse des cours du Brent en moyenne en 2012 et à la rupture des échanges commerciaux avec la Libye qui a mécaniquement entrainé une augmentation des importations pétrolières en provenance des pays producteurs du golfe de Guinée (Guinée équatoriale et Congo principalement).

L'attractivité de la Zone franc

La croissance soutenue du continent africain attire de plus en plus de nouveaux partenaires économiques, signe de la vitalité des échanges de l'Afrique avec le reste du monde.

Depuis 2004, **la part de marché de la France** dans la Zone franc s'est effritée, en lien notamment avec la montée en puissance de la Chine et dans une moindre mesure d'autres grands pays émergents comme le Brésil et l'Inde.

Elle est passée de 35 % en 2004 à 19 % en 2009, s'est stabilisée durant 3 ans avant de reculer à nouveau en 2011 et 2012 pour s'établir à 12 %.

Au cours de la même période, la part de marché chinoise a bondi d'environ 5 % en 2004 à 18 % en 2012, dépassant ainsi la position française.

Face à cette concurrence, les entreprises françaises restent cependant bien positionnées grâce à leur savoir-faire reconnu, à leur connaissance des marchés et aux nouveaux dispositifs d'appui au secteur privé développés dans le cadre de l'initiative du Cap pour la croissance et l'emploi. Et la France devance la Chine dans le classement des fournisseurs de nombreux pays de la zone, en particulier en Côte d'Ivoire (11 % de part de marché pour la France contre 7 % pour la Chine), au Sénégal (16 % pour la France contre 6 % pour la Chine) et au Gabon (28 % pour la France contre 13 % pour la Chine).

La mobilisation des acteurs économiques, publics et privés, Français et Africains, au service de la croissance

L'Afrique est un enjeu essentiel pour la France et ses entreprises et c'est dans ce contexte que s'est déroulé à Bercy le 4 décembre 2013 le grand forum économique en marge du Sommet de l'Elysée pour la paix et la sécurité en Afrique en présence des présidents français, sénégalais, ivoirien et tanzanien et de plus de 600 participants.

Compte tenu des relations particulièrement étroites qui lient la France avec les pays africains de la zone, la

Zone franc a vocation à être au cœur de la fondation franco-africaine pour la croissance, dont l'objectif principal est de dynamiser les relations économiques entre la France et l'ensemble des pays d'Afrique.

L'Afrique est aujourd'hui la deuxième zone de croissance au monde derrière l'Asie et affiche des taux de croissance d'environ 5 % par an en moyenne. Et depuis quelques années, la croissance n'est plus uniquement tirée par le commerce des matières premières. On assiste au

développement d'une croissance plus inclusive, portée par les progrès technologiques et en particulier ceux dans les domaines du numérique et des télécoms et soutenue par une classe moyenne grandissante qui

> représentera dans les prochaines années entre 300 et 500 millions de consommateurs.

> **Depuis le début des années 2000**, le potentiel commercial de l'Afrique subsaharienne n'a en outre cessé de s'affirmer. En effet, entre 2000 et 2012, les importations totales d'Afrique subsaharienne ont cru de 16 % en moyenne annuelle, dépassant largement le rythme du commerce mondial (+10 % par an). L'insertion de l'Afrique dans le commerce mondial se fait donc à un rythme plus

élevé que sa croissance économique, la progression des échanges dépassant celle des richesses.

La Zone franc
a vocation
à être
au cœur
de la fondation
franco-africaine
pour
la croissance.

La fondation franco-africaine pour la croissance

Réunis au Sommet de l'Elysée en décembre 2013, les Chefs d'État et de Gouvernement français et africains ont décidé de créer une fondation franco-africaine pour la croissance, rassemblant intérêts publics et privés, français et africains.

Le Président Hollande a confié la préfiguration de cette fondation à **M. Lionel Zinsou, président franco-béninois du fonds PAI Partners** et co-auteur en décembre 2013 du rapport « Un partenariat pour l'avenir: 15 propositions pour une nouvelle dynamique économique entre l'Afrique et la France »

à l'origine du projet de fondation. Le 15 juillet 2014 s'est tenue la réunion de lancement de la fondation franco-africaine en présence des ministres français des Affaires étrangères, des Finances et de l'Economie et de 130 personnalités issues des secteurs privés français et africains.

La fondation a plusieurs objectifs:

- informer et convaincre sur l'économie de l'Afrique, en France, et sur la volonté française d'expansion en Afrique et promouvoir les investissements africains en France;
- améliorer et élargir davantage les offres de formation, des qualifications simples aux filières académiques d'excellence;
- renforcer les échanges entre les entreprises avec la création de clusters sectoriels: 22 premiers clusters spécialisés ont été identifiés qui vont commencer à se réunir sous l'impulsion d'entreprises leaders.

Le financement de la lutte contre le changement climatique au cœur des discussions

Au cœur des prochaines discussions de la Zone franc: la Conférence sur le climat dite « COP21 » qui se tiendra à Paris en 2015. L'enjeu est de parvenir à cette occasion à un nouvel accord ambitieux et universel dès 2020, qui permette à tous de se développer tout en limitant l'augmentation moyenne de la température mondiale en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Cet enjeu est absolument majeur pour les pays Africains qui seront touchés violemment par le changement climatique.

Les ministres des finances ont un rôle déterminant à jouer pour atteindre cet objectif, car l'importance de la transition à opérer pour rendre nos sociétés résilientes et sobres en carbone nécessite une approche économique globale de la question.

L'amélioration des systèmes d'informations financières des États Africains

L'amélioration des systèmes d'informations financières des États africains est un enjeu important en termes de maîtrise sécurisée de la collecte de leurs recettes et de l'évolution de leurs dépenses.

Elle revêt en effet un intérêt majeur pour les pays de la Zone franc. Elle constitue un levier essentiel d'amélioration de la gestion des finances publiques des États et plus généralement un gage de meilleure performance des politiques publiques et un facteur de développement. Elle est aussi un catalyseur de la modernisation des administrations financières elles-mêmes.

Les ministres, gouverneurs et présidents des institutions régionales présents

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

M .Komi KOUTCHE Ministre de l'Économie et des Finances

BURKINA FASO

M. Lucien Marie Noël BEMBAMBA Ministre de l'Économie et des Finances

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

M. Alamine Ousmane MEY
Ministre des Finances

M. Emmanuel NGANOU DJOUMESSI Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

M. Koumba BOUNANDELE Ministre des Finances

UNION DES COMORES

M. Mohamed ALI SOILIHI Vice-président, en charge du Ministère des Finances, de l'Économie, du Budget de l'Investissement et du Commerce extérieur et des Privatisations

RÉPUBLIQUE DU CONGO

M. Gilbert ONDONGO Ministre d'État, Ministre de l'Économie, du Plan, des Finances, du Portefeuille public et de l'Intégration

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Mme Niglé KABA

Ministre auprès du Premier Ministre, chargée de l'Economie et des Finances

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

M. Michel SAPIN

Ministre des Finances et des Comptes publics

RÉPUBLIQUE DU GABON

M. Christophe AKAGHA MBA Ministre de l'Économie et de la Prospective

RÉPUBLIQUE DE GUINEE-BISSAU

M. Geraldo MARTINS

Ministre de l'Économie et des Finances

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE ÉQUATORIALE

M. Marcelino OWONO EDU Ministre des Finances et du Budget

RÉPUBLIQUE DU MALI

Mme Bouaré Fily SISSOKO

Ministre de l'Économie et des Finances

RÉPUBLIQUE DU NIGER

M. Amadou Boubacar CISSÉ Ministre d'État, Ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement communautaire

M. Gilles BAILLET
Ministre des Finances

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

M. Amadou BA Ministre de l'Économie, des Finances et du Plan

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

M. Bedoumra KORDJE Ministre des Finances et du Budget

RÉPUBLIQUE DU TOGO

M. Adji Otèth AYASSOR Ministre de l'Économie et des Finances

Banque centrale des États d'Afrique de l'ouest (BCEAO)

M. Tiémoko Meyliet KONE Gouverneur

Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC)

M. Lucas ABAGA NCHAMA Gouverneur

Banque centrale des Comores

M. Mzé Abdou Mohamed CHANFIOU Gouverneur

Commission de l'UEMOA

M. Cheikh Hadjibou SOUMARE Président

Commission de la CEMAC

M. Pierre MOUSSA Président

Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)

M. Christian ADOVELANDE Président

Banque de développement des États d'Afrique centrale (BDEAC)

M. Michaël ADANDE Président

Contact presse

Cabinet de Michel Sapin: 0153184113

economie.gouv.fr

@Min_finances

Pour en savoir plus sur la Zone franc :

http://www.tresor.economie.gouv.fr/cooperation-monetaire-la-zone-franc

